Brief Nr. 17

Objekttyp: Chapter

Zeitschrift: Neues Berner Taschenbuch

Band (Jahr): 10 (1905)

PDF erstellt am: **27.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

17.

(Bern Bb. 48, Mr. 110).

Monsieur etc.,

Nous avons expedié actuellement tous les livres d'anatomie, de physiologie et de botanique dont nous etions persuadé que vous ne penserés pas à les vendre. A present nous attendons le catalogue de ceux qui doivent être mis en vente. Me votre Epouse fait de son coté tout ce qui est possible pour avancer notre depart. Elle a aussi imaginé fort heureusement un moyen pour faciliter le transport de votre famille, ayant refusé à Strassbourg 100 Livres pour une diligence, il lui vint dans l'esprit de faire faire une de votre voiture qui sera très commode et fort légère en même tems, et le prix en sera tel qu'on pourroit le souhaiter.

Nous ne savons pas ce que vous avés dessein de faire des estampes qui se trouvent dans la chambre à plain pied et dans celle que vous avés occupée à l'ordinaire. Faut-il les empaqueter après avoir oté les quadres et les glaces ou faut-il les vendre?

Mr. de Brunn vous prie de lui marquer le nombre des exemplaires de sa dissertation que vous souhaiterés d'avoir.

Oserois-je aussi vous demander une grace? Ma dissertation se trouve en quantité dans votre bibliothèque, dans une auction il ne vous en reviendroit pas plus que la valeur du papier qui est fort mauvaix. Ainsi je serois très charmé si vous vouliés

m'en faire un present, je crois que je pourrois en tirer quelque usage.

La faculté se trouve fort derangé ici, la plupart des leçons sont peu frequentées, les etudiants mecontents. Parmi les professeurs les uns restent dans leur indolence, les autres veulent tout faire et ne font rien. Mr. Zinn fait à présent des leçons de botanique, il s'aquitte de son devoir avec plaisir, en attendant avec assés d'inquietude son sort. Les gazettes litteraires se ressentent bien de votre absence, pour ce mois là j'ose bien dire that they will bedamned, comme les Anglois parlent de certaines pieces de theatre. On a publié cependant dans la derniere feuille que vous vous etiés engagé à y travailler desormais, et qu'on aura de vous comme auparavant des extraits des livres de medecine, de physique, d'histoire naturelle etc. comme auparavant.

Samedi prochain la societé Royale s'assemble chés Mr. Michaelis. On dit qu'il s'agit de vous prier de continuer à être le President de cette Academie. Mr. Mylius a fait quelques remarques sur le star (?) qui y seront lues. Mr. Segner sort de la societé (admirés!).

Mr. Hollmann me dit qu'il y a ici une loix qui porte qu'après la mort d'un Professeur on doit mettre le sceau à ses ecrits afin que les mandemens (Rescripte) ou les lettres du ministre ne tombent pas dans des mains etrangeres. La chose a eté executée après la mort de Mr. Peuther et on en a reconnu la necessité d'après celle de Mr. Claproth. Il s'agit donc de savoir Monsieur, si par ha-

sard on vouloit vous faire passer pour un homme mort, ce que vous n'êtes pas, comment il faudroit s'y prendre pour ne commettre en rien votre honeur? Mr. Hollmann m'a fait naître cette idée.

J'apprends par Me votre Epouse que vous auriés peutêtre la direction des affaires medicinales de Berne, j'en felicite le public. Pour vous la chose est très indifferente, si non que vous aimés à servir votre patrie. Si mon peché originel, le malheur de ne pas être Bourgeois de Berne ne me donnoit pas l'exclusion dans toutes les charges qu'on ne mérite que par le savoir, j'y prendrois peutêtre aussi un petit interêt pour mon propre individu. Mais tout bien pesé je ne suis point fait pour Berne et Berne n'est point fait pour moi. Je me recommende derechef à votre protection et si vous savés un moyen de me placer quelque part dans les pays etrangers je vous en aurois une obligation infinie. Tout ce qui me reste de mon patrimoine ne me suffit pas pour vivre deux ans encore à Berne. Le calcul est juste, je n'ai point de bien, je n'ai point d'esperances chés moi. Que me reste-t-il pour l'année prochaine? Je vous le dis de sang froid, un pistolet et du courage. Bien d'honnetes gens ont pris ce parti là. Mais c'est à vous seul Monsieur, que j'expose ainsi mon etat. J'ai l'honeur de me dire etc.

Goettingue ce 1 Juill. 1753.

ZIMMERMANN.

J'ai trouvé sur votre table un diplome pour Mr. König de la part de la S. R. Qu'en faut-il faire?